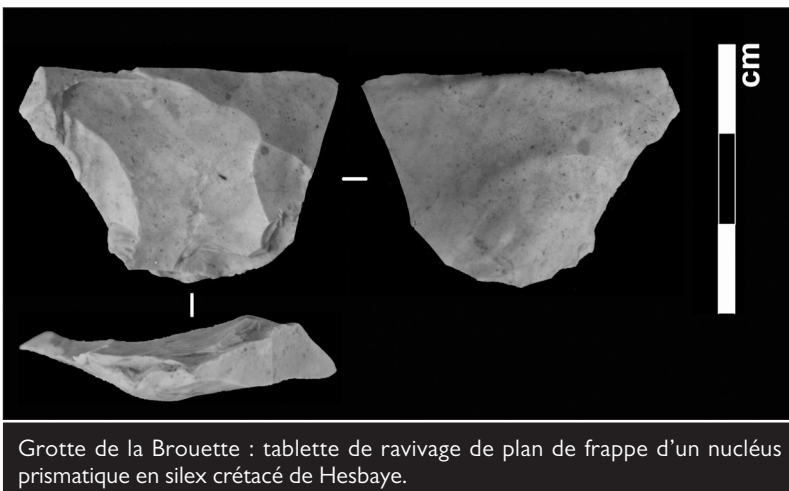


Grotte de la Brouette, coupe à près de 3 m depuis le point 0, en entrée de grotte. Points 1 et 2 : emplacement de deux phalanges de cheval présentant un état de surface fossile, mises au jour lors du redressement de la coupe du « sondage A.B. » de C. Reichling en 2009 ; ficelle tendue au-devant de la coupe : -234 cm par rapport au niveau 0 ; clou planté au pied de la coupe : limite des carrés 3 et 4.

ainsi qu'une prémolaire de rhinocéros permettaient déjà d'envisager une occupation de la grotte aux temps paléolithiques (Reichling, Groenen & Otte, 2011). Toutefois, le contexte archéologique des restes fauniques pléistocènes restait à démontrer.

Préalablement à la fouille, un carroyage a été mis en place. Tirant parti du fait que la grotte se présente sous la forme d'un boyau axial relativement étroit (de 1 à 3 m suivant les endroits) pour une longueur de 9 m, le carroyage a été réalisé à partir d'une ligne de base horizontale reliant deux points fixes placés en entrée et dans la partie profonde de la grotte respectivement. L'intérieur



Grotte de la Brouette : tablette de ravivage de plan de frappe d'un nucléus prismatique en silex crétacé de Hesbaye.

de la cavité a ensuite été subdivisé pour les besoins de la fouille en une série de mètres carrés, eux-mêmes subdivisés en quarts de mètres carrés. L'étroitesse de la grotte représentait un obstacle à l'emploi de la traditionnelle station totale, si bien que les limites des carrés ont été reportées sur le sol par triangulation au moyen d'un fil à plomb et matérialisées au moyen de ficelles et de clous. La triangulation de points s'est également imposée comme étant le meilleur compromis entre mise en œuvre et qualité du relevé en cours de fouilles.

Dans le but de garder autant de contrôle stratigraphique que possible, les travaux se sont concentrés avant tout aux emplacements présentant des coupes préexistantes, à l'endroit du sondage de C. Reichling (à près de 3 m du point 0) et du puits de désobstruction des spéléologues. Les coupes en question ont été nettoyées, redressées et reculées sur près de 30 cm par endroits. Par ailleurs, un demi-mètre carré a été ouvert entre 5 et 6 m. L'ensemble des sédiments a fait l'objet d'un tamisage à sec (mailles de 8 et 4 mm). Des étudiantes en histoire de l'art et archéologie de l'ULB ont pris part aux travaux dans le cadre de leur stage de fouilles.

Enfin, une tranchée de 2 x 1 m a été réalisée en contrebas de la grotte dans le but d'établir une séquence stratigraphique plus détaillée que les coupes existantes dans la partie profonde de la cavité ; il s'agissait de vérifier l'existence d'un niveau d'occupation extérieur au gisement dans l'hypothèse d'une utilisation de l'affleurement rocheux comme abri.

Une première observation touche la très faible densité de vestiges archéologiques mis au jour dans le cadre de la campagne de 2011, par rapport à la quantité de sédiments tamisés (environ 1 m<sup>3</sup>). Ceci concerne tant les objets relevés en cours de fouille que ceux retrouvés dans les refus de tamis. Au total, 45 pièces ont fait l'objet d'une prise de mesure individuelle suivant leurs coordonnées tridimensionnelles : artefact lithique (N = 1) ; restes fauniques, fossiles et non fossiles (N = 25) ; dents animales, fossiles et non fossiles (N = 6) ; petits fragments d'ocre rouge (N = 4) ; charbons de bois (N = 6) ; fragments de blocs calcaires brûlés (N = 3). L'unique artefact lithique représente une tablette de ravivage de plan de frappe d'un nucléus prismatique. La matière première de l'éclat en question est attribuable au silex crétacé de Hesbaye, dont les affleurements connus les plus proches se trouvent en province de Liège, à quelque 40 km à vol d'oiseau en suivant l'axe dessiné par la vallée de l'Ourthe (Caspar, 1984).

Les os et les dents n'ont fait l'objet que d'une détermination préliminaire. Parmi les espèces représentées dans la faune pléistocène figurent le rhinocéros, un bovidé (aurochs ?) et le cheval.